

Montréal, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**OBJET :            Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments  
                         du réseau de transport principal (RTP)  
                         Dossier de la Régie : R-4190-2022**

---

Maître Cardinal,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 30 novembre 2023 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la traduction attestée du document de référence sur la définition du réseau de transport principal dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu qu'en raison de certains délais concernant la traduction, le Coordonnateur ne sera pas en mesure de déposer ce document dans les délais prévus à la décision D-2023-128, la Régie accorde le délai demandé et attendra donc son dépôt au plus tard le **5 décembre 2023 à 12h**.

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl